

Il y a un an, alors que l'Aude s'embrasait, j'écrivais : « Nos paysages flambent... et une part de notre vivre-ensemble avec eux ».

J'aurais tant aimé me tromper.

Un an plus tard, la réalité a dépassé tous nos cauchemars et toutes les alertes depuis des années. Des dizaines de milliers d'hectares supplémentaires ont été réduits en cendres : un triste record. En Gironde, dans les Landes, le Var, les touristes et les locaux ont dû fuir devant les flammes. Des sapeurs-pompiers ont payé de leur vie leur engagement.

Ce qui brûlait « dans le Sud » hier, brûle « partout » aujourd'hui. La Chaîne des Puys - Faille de la Limagne et nos massifs de moyenne montagne ne sont pas à l'abri, alors même que le Conseil départemental du Puy-de-Dôme mène une politique agricole volontariste. En France, la déprise agricole, la friche et la broussaille qui gagnent sont autant de bombes à retardement que seuls nos paysans et nos éleveurs peuvent désamorcer, tout en renforçant notre autonomie alimentaire et la qualité des produits que nous retrouvons dans nos assiettes.

Et lorsque le feu surgit, on appelle le pompier. Mais qui paie le pompier ? « L'État », répondront la plupart des Français. C'est faux. **Les collectivités territoriales financent plus de 90 % du budget des SDIS, et les Départements près de 60 % à eux seuls.** Cette contribution a doublé en moins de vingt ans, de 1,6 à 3,3 milliards d'euros, comme le rappelle François Sauvadet, président de Départements de France. La Taxe Sur les Conventions d'Assurance, censée nous accompagner, ne couvre que 48 % de cet effort, et sa répartition repose encore sur le nombre de véhicules immatriculés en 2003.

Dans le Puy-de-Dôme, nous n'avons pas attendu l'État pour prendre nos responsabilités : 4 puis 5 millions d'euros exceptionnels en 2022 et 2023, puis, chaque année depuis 2024, 1 million supplémentaire en fonctionnement et 2 millions en investissement. Au total, **44,7 millions d'euros d'effort cumulé depuis 2021, ce qui équivaut à une année entière de contribution offerte en plus à notre SDIS. Ce n'est pas un chiffre : c'est un choix politique**, celui d'un soutien total à celles et ceux qui risquent leur vie pour sauver les nôtres.

Mais les Départements, devenus la variable d'ajustement de la sécurité civile alors qu'ils traversent la crise financière la plus grave de leur histoire, sont au bout de ce qu'ils peuvent faire seuls. C'est pourquoi, **aux côtés de Départements de France, je demande très solennellement à l'État un vrai changement.** Tout est déjà sur la table : les rapports Accary-Gleyze de 2022, le rapport Falco de 2023 et le Beauvau de la sécurité civile ont livré le même verdict et les mêmes solutions. Une taxe additionnelle sur le foncier bâti affectée au financement des SDIS. Une taxe revalorisée, dynamisée, répartie selon les risques réels des territoires. Une juste indemnisation des missions sanitaires que nos pompiers assument bien au-delà de leur périmètre.

Nous, Départements, n'attendons ni un rapport de plus, ni des trémolos au pied des Canadair. **Nous attendons des actes. Vite. Les forêts brûlent et nos finances également !**

Combien d'hectares, combien de villages, combien de vies faudra-t-il encore pour que l'État cesse de compter et paie enfin sa juste part ? Dans le Puy-de-Dôme, nous avons choisi notre camp : celui de nos pompiers qu'ils soient professionnels ou volontaires, de nos paysans, de nos territoires ainsi que du « vivre et résister » ensemble. Que l'État choisisse le sien et renforce les moyens...avant que tout ne parte en fumée et que le ras-le-bol des Français ne nous conduise vers des « exutoires politiques » en tous genres en 2027...

Lionel CHAUVIN

Président du Conseil départemental du Puy-de-Dôme